

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2023 N°22**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai à dix-neuf heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de NESPOULS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de NESPOULS sous la présidence de M. PATIER François, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 25 avril 2023

Présents (13) : M. François PATIER, M. Bernard ROCHE, Mme Myrienne AUSSEL, M. Franck BARONI, Mme Monique SERRE, Mme Louise DEHON, M. Anthony LAFAILLE, M. Alain LACOTTE, M. Régis MARQUE, Mme Tiffany MADANCOS, Mme Audrey DUMOND, Mme Céline CAUSSE, Mme Sarah PEREZ

Absents : Mme Frédérique PUJOLE, Mme Marie-Lore SANIS (pouvoir à M Sarah PEREZ)

### **I) Désignation d'une secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : Mme PEREZ Sarah

### **II) Intervention de la compagnie d'AXA pour une complémentaire santé communale**

M. YOHAN DURIS et Mme Véronique DELPEYROUX nous ont présenté un partenariat « la santé par ma commune » pour la mise en place de mutuelles santé avec des tarifs intéressants pour nos administrés.

Une réunion publique sera proposée le 14/09/23 à 18h30 à la salle polyvalente de NESPOULS.

### **III) Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal :**

Le compte rendu de la séance n°21 du 21 mars 2023 ayant été envoyé par mail à tous les élus, Monsieur le maire en demande l'approbation au conseil après avoir stipulé que Mme Serre avait fait une modification sur la forme.

- ***Approuvé à l'unanimité***

### **IV) Comptes rendus des réunions :**

- ***Point sur la gendarmerie :***

La décision du ministre M. DARMANIN sera repoussée d'un mois soit fin juin – début juillet. Le préfet sera présent le lundi 08/05 pour la cérémonie et M. PATIER ne manquera pas de lui en parler.

Si cela est positif, l'accueil des familles pourra être fait dans les gîtes de la commune et à proximité, l'emplacement pour les algécos de la gendarmerie est déjà prévu sur l'aire de camping-car.

Deux prestataires pour la construction du projet ont déjà été contacté CORREZE HABITAT et POLYGONE. Ce dernier avait fait une estimation d'environ 1.2M€. La commune n'aura à sa charge que l'achat du terrain.

- SCOT (plan local d'urbanisme élargi)

SCOT va être renouvelée (décidé lors de la réunion du 08/03/2021).

1<sup>ère</sup> réunion 30/05 à MEYSSAC (18h-20h) : aménagement du territoire

2<sup>ème</sup> réunion 30/05 à MEYSSAC (20h-22h) : habitat, grand équipement et services

**V) Tour de table :**

Tiffany : problème à Baudran : les panneaux de signalisation des chemins de randonnée ont disparu.

Franck : chemins ruraux : courrier reçu par email de plusieurs administrés (secteur de Jaurens). Problèmes liés aux applications qui indiquent des chemins publics ou privés, sans savoir ce qu'il en est. Recensement des différents chemins communaux à faire (à délibérer lors d'un prochain conseil municipal)

**VI) Délibérations**

**N°1 : Signature convention entre la mairie de Brive et la commune de Nespouls pour la confection des repas de la cantine scolaire :**

Pour faire face à l'indisponibilité de l'agent en charge de la cantine scolaire et face à l'impossibilité de trouver du personnel de remplacement, M le Maire propose de conventionner avec la cuisine centrale de Brive pour la confection des repas jusqu'au 7 juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**N°2 : Signature d'une convention pour l'entretien de la micro-station de la mairie et de la M.A.M**

La société SIMB propose un contrôle annuel pour un montant de 235.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**N°3 : Signature d'une convention pour le pompage de la fosse septique de l'aire de camping-car et du bac à graisse de l'école.**

Après consultation de plusieurs prestataires, l'entreprise MACHEIX IVC propose les meilleurs tarifs : - vidange de la fosse de l'aire des campings pour un montant de 450 € HT (à hauteur de 4 interventions programmées par an).

-vidange du bac à graisse de l'école pour un montant de 480 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

***N°4 : Modification de la convention générale d'affectation à des missions temporaires.***

Pour le remplacement des agents territoriaux la commune fait appel au Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion. Compte tenu de l'accroissement de l'activité du service, le conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé de porter les frais de gestion à 7%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

***N°5 : Demande de subvention au titre du Fond de Soutien Territorial***

La commune sollicite l'aide du Fond de soutien territorial pour l'acquisition d'une parcelle destinée à accueillir une future gendarmerie, dans l'hypothèse où la commune serait retenue. Le prix du terrain est de 80 000€ HT. La commune demande une aide financière dans le cadre du FST de 14 980€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

***N°6 : Soutien à un motion des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine sur le projet « France TRAVAIL »***

France TRAVAIL va remplacer POLE EMPLOI en 2024. Les missions locales existent depuis plus de 40 ans. Sur le canton nous avons 178 jeunes, 82% ayant trouvé une solution (emploi, alternance, formation...). Les missions locales sollicitent les collectivités territoriales pour apporter un appui dans le dispositif France Travail et défendre la jeunesse de notre territoire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

***N°7 : Groupement de commande pour le bouclier énergétique CORREZE***

Le département propose la constitution d'un groupement de commande destiné mutualiser l'ensemble des besoins exprimés, en matière d'études, de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux d'ombrière ou de toitures photovoltaïques. Cette démarche globale permettra de favoriser les économies d'échelle, d'optimiser, de sécuriser la procédure et d'obtenir des prix plus compétitifs. Le Département assurera la coordination de ce groupement. Monsieur le Maire propose d'y adhérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

***VII) Informations et questions diverses***

***Lundi 8 Mai :***

Inauguration du jardin des justes avec M. LE PREFET, le représentant régional de YAD VASHEM. Les passeurs de mémoires ainsi que le 126<sup>ème</sup> RI de BRIVE réaliseront un défilé partant de la médiathèque jusqu'à la salle polyvalente. Les gendarmes seront également présents lors du défilé. Une exposition sera proposée dans la salle polyvalente et un verre de l'amitié sera offert par la commune. Appel aux bonnes volontés pour l'organisation de cet événement.

### Boutique solidaire :

Le « petit magasin » à la place Jacques CARTIER à TUJAC a ouvert ses portes le 28/04/23, il en existe que 18 en France. Ce concept est proposé par l'enseigne Kiabi qui fournit ses invendus vestimentaires avec des rabais jusqu'à 80%. Chaque habitant de la CCAB peut acheter dans ce magasin.

Le CCAS de Nespouls envisage d'être prescripteur du petit magasin.

Si la famille ne passe pas par le CCAS, elle a droit à 20€ par membre de la famille et par semestre.

Si la famille sollicite le CCAS de sa commune pour devenir ayant droit et avoir une prestation auprès du petit magasin (prise en compte du quotient familial), le panier d'achat est alors de 100€ par membre de la famille et par semestre.

### Balade secrète en CORREZE :

Evènement prévu le **mercredi 30 août 2023 de 9h à 12h**. C'est une randonnée comptant entre 80 et 120 personnes. Jean-Paul SERRE sera l'animateur de la randonnée. Le départ se fera Rue de Favars avec le café d'accueil et les inscriptions. Il y aura un point de ravitaillement à mi-parcours à Belveyre. En fin de randonnée à Favars, il y aura un apéritif offert par la mairie avec des produits locaux. Il faut 2 personnes titulaires et 2 suppléants pour faire la sécurité, 2 personnes pour les points de ravitaillement. On demande des bénévoles en plus.

- La fête de l'école est prévue le 12/05, une buvette sera tenue par l'association des parents d'élèves de l'école avec vente des gâteaux.
- Pont de l'ascension : tous les agents communaux sont concernés
- Vacances : Laëtitia du 01 au 11/06/23  
Adeline du 12 au 16/06/23
- Foire de Belveyre : 17 et 18/06/23
- Cirque Les tony : 27/06 à 20h
- Concert Corse : 18/07 à la salle polyvalente
- Prochain conseil municipal : le jeudi 29/06 à 19h15